

Volet développement durable de la charte promoteurs - Vitry-sur-Seine (94)



Maître d'ouvrage :
Ville de Vitry-sur-Seine

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la mise en œuvre du volet « Développement Durable » de la charte promoteurs de Vitry-sur-Seine

Septembre 2014 - Juin 2015

Accompagnement de la Ville de Vitry-sur-Seine dans ses relations avec les promoteurs désirant construire sur des parcelles en secteur diffus (hors ZAC). L'objectif est d'améliorer la performance environnementale des nouveaux bâtiments d'habitat collectifs.

CONTENU DE LA MISSION 2EI

Phase 1 : Panorama des certifications de performance environnementale des bâtiments de logements collectifs et des labels énergétiques :

- Analyse des principales certifications bâtiment : NF Logement, NF Logement Démarche HQE, Qualitel, Habitat & Environnement, Bâtiment Energie Environnement, Promotelec.
- Analyse de la RT 2012 et des labels Effinergie +, Bepos, Minergie et Passivhaus.

Phase 2 : Elaboration de l'outil d'aide à la décision :

- Définition des principaux postes de construction impactés en matière de développement durable,
- Bilan théorique des avantages et inconvénients des différentes solutions opérationnelles retenues,
- Outil d'aide à la décision permettant une lecture dynamique des exigences à porter auprès des promoteurs.

Phase 3 : Accompagnement de la collectivité dans les négociations auprès des promoteurs :

- Test de l'outil d'aide à la décision lors de réunion d'instruction des projets de promoteurs, calage et finalisation de l'outil.

PROBLEMATIQUES TRAITEES

- Certification et labels environnementaux appliqués au bâtiment
- Labels énergétiques et Charte de Développement Durable
- Enjeux de développement durable : eau, énergie, biodiversité, qualité de l'air, matériaux, déchets, chantier à faibles nuisances, etc.



La commune de Vitry-sur-Seine connaît des opérations d'aménagement urbain particulièrement ambitieuses (ex : Zone d'Aménagement Concerté des Ardoines) mais en dehors des ZAC, de très nombreuses opérations voient aussi le jour. Pour ces opérations, la Ville souhaite concilier trois grands objectifs: répondre au besoin de logement de la population tout en respectant les orientations d'aménagement de la Ville, assurer une bonne qualité environnementale des logements produits et favoriser l'accès à la propriété par des coûts de sortie maîtrisés.